



Febelgra
united in
graphics

n°07

FIRST

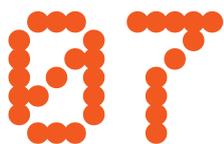
juillet 2021

Bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl

IMPRESSION



édition



- 3**
Édito
- 4**
PrintBar
- 5**
Le cocktail Febelgra
- 6**
Industrie Graphique européenne
- 9**
Législation sur l'emballage alimentaire
- 10**
L'accord social 2021- 2022
- 12**
RGPD – Boîtes mails ex-collaborateurs
- 13**
Bruxelles Formation
- 14**
INNlwise
- 16**
Accent
- 17**
En bref
- 18**
Webinaire 'Vert et graphique dans la pratique'
- 20**
Activités
- 21**
Fespa Belgian Wrap Masters
- 22**
Update chiffres
- 23**
Olin regular & Cocoon offset
- 24**
Partners in creativity



First Impression est le bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl

www.febelgra.be

Suivez-nous sur les médias sociaux:



www.linkedin.com/company/febelgra

www.facebook.com/febelgra

Rédaction Ann Kestens - Kelly Ciancimino - Lenneke Goessens - Marisa Bortolin - Marc Vandenbroucke

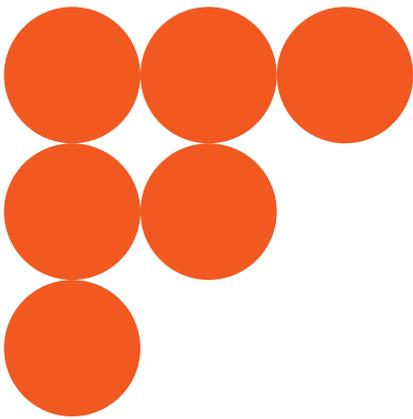
Adresse Febelgra asbl, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles - T + 32 2 680 06 68 - info@febelgra.be

Impression Antilope De Bie Printing

E.R. Marc Vandenbroucke, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles - Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique asbl

ÉDITO

Un cocktail d'été plein d'espoir



On peut enfin parler de lumière au bout du tunnel. En effet, nous voyons autour de nous plusieurs éléments qui nous donnent de l'espoir et qui permettent le retour des bons côtés de l'ancienne normalité.

Au moment de la rédaction de cet article, le compteur de vaccination montre qu' environ 60% de la population a été partiellement vaccinée. Sur base de prévisions prudentes, le programme sera entièrement achevé d'ici la fin du mois d'août.

Nos entreprises constatent désormais également une nette reprise des commandes et de l'utilisation des capacités. Même si pour l'instant cela progresse à un rythme inégal dans les différentes branches de l'industrie. Mais à moins que l'une ou l'autre variant delta ne vienne tout gâcher, l'automne s'annonce économiquement sous le signe de la croissance.

La Belgique a également reçu entre-temps l'approbation pour les 6 milliards de l'Europe pour la relance économique. C'est une bonne chose,

et nous ne pouvons qu'inviter nos gouvernements à investir ces fonds de manière optimale.

Pour les amateurs de sport : les Diables Rouges se portent bien en championnat européen et remplissent avec brio leur rôle d'ambassadeur de notre pays. Lorsque vous recevrez ce First Impression, nous saurons déjà si c'est devenu une success-story. Nous attendons également avec impatience les exploits de nos ambassadeurs au Tour de France et aux Jeux Olympiques.

Last but not least : bien que la vigilance à l'égard de nouvelles recrudescences soit une nécessité, une période de vacances arrive pour tous avec moins de distanciation sociale et plus de liberté, durant laquelle nous pouvons recharger les batteries pour un automne solide.

C'est avec un savoureux cocktail d'été plein d'espoir...

Que l'équipe Febelgra vous souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances !

Marc Vandebroucke - Directeur Général

ACTUA

Voilà de quoi se réjouir:

le PrintBar

Une de nos missions est de créer un lien fort entre les différentes branches graphiques de notre pays et de réunir des professionnels passionnés. Nous contribuons de cette manière au renforcement et à la croissance de notre secteur graphique.

Nous inviterons deux fois par an, tous nos membres dans chaque province à une activité informelle. Elle sera toujours organisée dans un endroit agréable et se fera sous la forme d'une visite d'entreprise, d'une dégustation, d'une visite dans un restaurant particulier et j'en passe et des meilleures. Tout cela sera toujours agrémenté par un agréable moment de networking avec des collations et des boissons.

Le PrintBar sera lancé en septembre et nous sommes impatients de vous accueillir à l'un de nos événements. Pour vous donner un avant-goût, essayez donc notre cocktail PrintBar cet été.

Le cocktail PrintBar

Orange is

the new **CMVK**

Ingrédients pour 1 cocktail

- 20 ml de triple Sec
- 20 ml de rhum blanc
- 10 ml de jus de canneberge
- Eau pétillante
- 2 feuilles de menthe
- ½ citron vert
- 2 cuillères à café de sucre de canne
- 1 grande orange pressée

Préparation

1. Coupez le demi citron en 4 quartiers.
2. Mettez 3 quartiers de citron vert avec 1 feuille de menthe et 2 cuillères à café de sucre de canne dans le verre à long drink. Ecrasez les bien pour libérer le jus et les saveurs.
3. Pressez 20 ml de l'orange et coupez le reste en tranches.
4. Remplissez votre shaker avec suffisamment de glaçons pour remplir le verre à long drink. Ajoutez ensuite le triple sec, le rhum blanc, le jus de canneberge et le jus d'orange. Secouez énergiquement.
5. Versez le tout dans le verre à long drink.
6. Complétez avec de l'eau pétillante et décorez avec un quartier de citron vert, une feuille de menthe et une tranche d'orange.
7. Installez-vous confortablement au soleil et savourez-le en douceur!



ACTUA

Rapport Économique Intergraf

Chaque année, Intergraf publie son rapport économique. Ce rapport fournit un aperçu des données disponibles sur l'industrie graphique européenne*, ainsi qu'une vue d'ensemble du développement économique des secteurs importants pour l'industrie graphique, comprenant notamment les fournisseurs et les acheteurs d'impressions. Les données couvrent, lorsqu'elles sont disponibles, l'UE-27, le Royaume-Uni, la Suisse et la Norvège. Dans cet article, nous nous limiterons aux chiffres de l'industrie graphique européenne. En tant que membre de Febelgra, vous pouvez demander gratuitement le rapport complet par voie numérique en envoyant un e-mail à ann.kestens@febelgra.be.

Sur cette page, nous vous montrons l'évolution de 2000 à 2018 en ce qui concerne le chiffre d'affaires et le nombre d'entreprises + travailleurs dans l'industrie graphique européenne.

*Les entreprises incluses dans l'industrie graphique européenne sont des entreprises qui impriment les produits suivants: des journaux, des livres, des magazines, des cartes de visite, des cartes de vœux et d'autres supports, et/ou réalisent des activités annexes telles que la reliure, la production d'enregistrements et de données d'image. Sont également incluses la reproduction de supports enregistrés tels que les CD, enregistrements vidéo, logiciels sur disquettes ou bandes, disques vinyles, etc. Les activités de publication ne sont pas incluses.

Tableau 1 Chiffre d'affaires de l'industrie graphique européenne, UE-27+UK+CH+NO de 2000 à 2018, en millions d'EUR



Tableau 2 Nombre d'entreprises graphiques européennes, UE-27+UK+CH+NO de 2000 à 2018



Tableau 3 Nombre de travailleurs dans l'industrie graphique européenne, UE-27+UK+CH+NO de 2000 à 2018

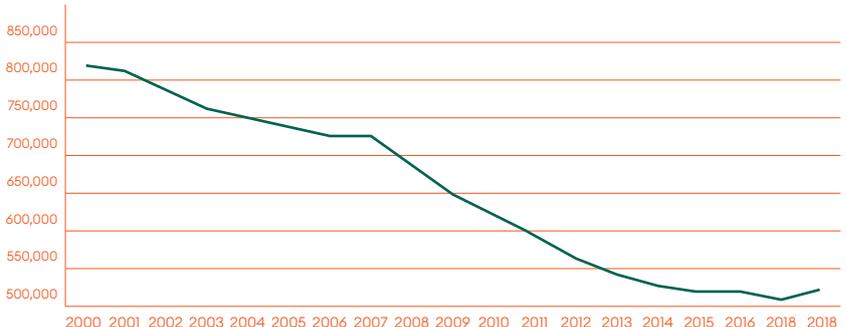
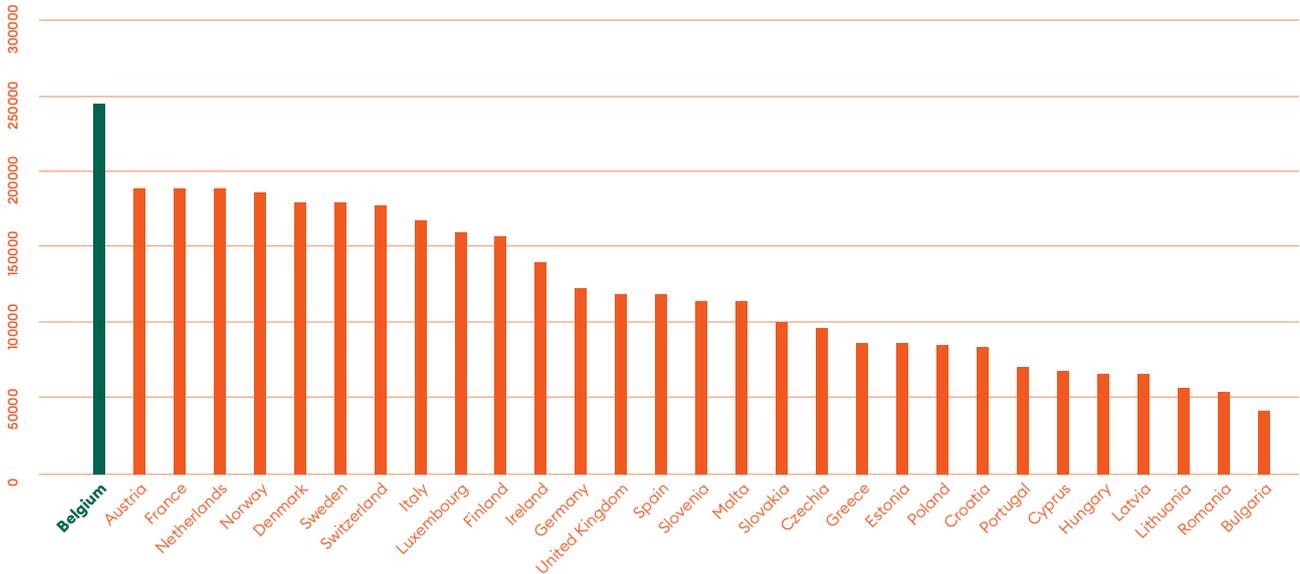


Tableau 4 Chiffre d'affaires par travailleurs, en EUR, en 2018



Constatations tableaux 1-4:

- Environ 639.500 travailleurs étaient employés dans l'industrie graphique européenne dans l'UE-27, au Royaume-Uni, en Suisse et en Norvège en 2018.
- En 2018, ce même secteur comprenait environ 112.000 entreprises, qui ont généré un chiffre d'affaires d'environ 82 milliards d'EUR.
- Leur CA chiffre a diminué d'environ 21 % au cours de la dernière décennie (2008-2018). Le nombre d'entreprises a diminué de 17 % au cours de cette période et le nombre de travailleurs de 24 %.
- L'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie génèrent le chiffre d'affaires le plus élevé et enregistrent le plus grand nombre de travailleurs en Europe. La France, l'Italie et l'Espagne comptabilisent le plus grand nombre d'entreprises graphiques en Europe.
- La Belgique, l'Autriche, la France et les Pays-Bas ont enregistré le chiffre d'affaires par travailleur le plus élevé en 2018.

Taille des entreprises

Constatations tableaux 5-6:

- 89 % des imprimeries européennes emploient moins de 10 travailleurs.
- 95 % des imprimeries européennes sont des PME employant moins de 20 travailleurs
- 5% des imprimeries européennes emploient plus de 20 travailleurs
- 89 % des imprimeurs européens employant moins de 10 travailleurs génèrent 19% du chiffre d'affaires de l'industrie graphique européenne.
- Alors que moins de 5 % des entreprises graphiques européennes employant plus de 20 travailleurs génèrent 70 % du chiffre d'affaires total.

Tableau 5 - Taille des entreprises en fonction du nombre des travailleurs UE-27 + UK en 2018

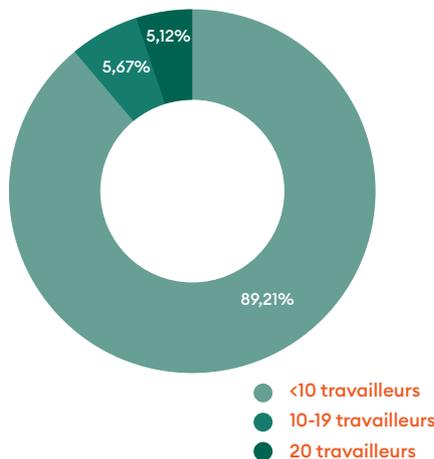


Tableau 6 - Taille des entreprises en fonction du CA, UE-27 + UK en 2018

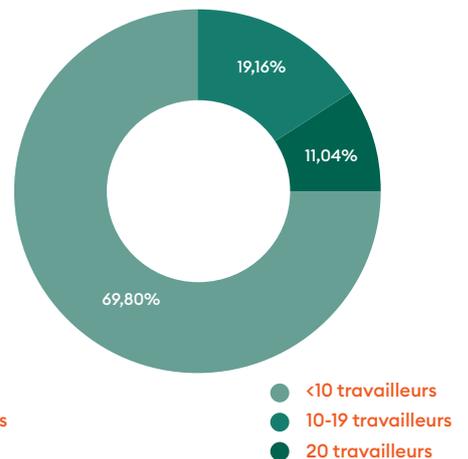
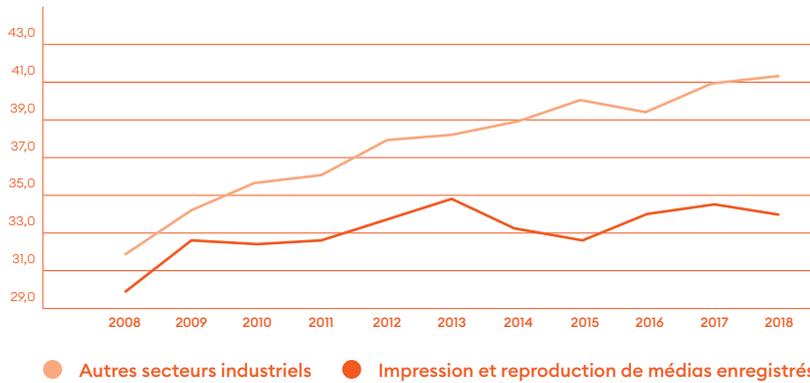


Tableau 7 Coût de la main-d'œuvre par travailleur à temps plein, UE27+UK+CH+NO, en milliers d'EUR, 2008-2018

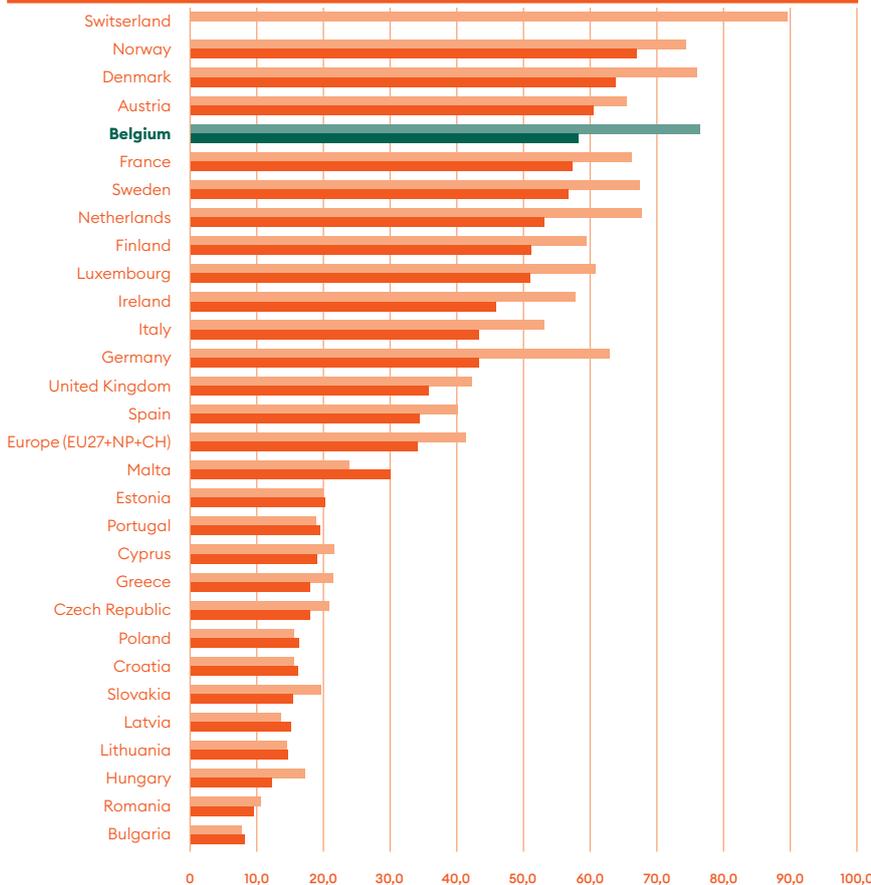


Évolution du coût de la main-d'œuvre 2008-2018

Constatations tableaux 7-8:

- Les coûts de main-d'œuvre dans les autres secteurs industriels et du disque ont augmenté de 14 % entre 2008 et 2018.
- Les coûts de main-d'œuvre dans l'industrie de l'impression et reproduction des médias enregistrés ont augmenté de 2008 à 2013. Dans le secteur de l'impression, les coûts de main-d'œuvre ont diminué jusqu'en 2015. Mais depuis 2015, ils ont affiché une tendance à la hausse.
- Dans le secteur de l'impression et des médias enregistrés, la Norvège, le Danemark et l'Autriche ont les coûts de main-d'œuvre par travailleur (équivalent temps plein) les plus élevés. La Bulgarie et la Roumanie ont les coûts de main-d'œuvre les plus bas. Ils sont plus de 10 fois inférieurs à ceux de la Norvège, du Danemark ou de la Belgique.
- En moyenne, les coûts de main-d'œuvre dans les secteurs des supports d'impression et d'enregistrement sont inférieurs de 22 % à ceux des autres secteurs industriels. En Hongrie et en Allemagne, la différence peut être même supérieure à 40 %.

Tableau 8 Coût de la main d'œuvre par travailleur à temps plein, en milliers d'EUR, 2018



Conclusion:

Nous pouvons qualifier ces chiffres de tout sauf de positifs. Le chiffre d'affaires a baissé d'environ 21 % entre 2000 et 2018 et l'on constate également une tendance à la baisse du nombre d'entreprises et par conséquent du nombre de travailleurs.

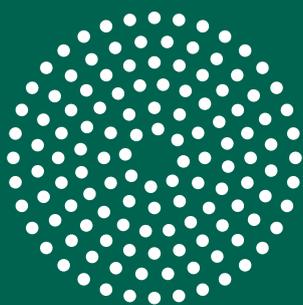
On remarque, par exemple, que en 2018 89% des entreprises emploient moins de 10 travailleurs et réalisent un chiffre d'affaires de 19 %. Alors que moins de 5% des imprimeurs européens avec plus de 20 travailleurs génèrent 70% du chiffre

d'affaires total. La Belgique, est à nouveau le leader en termes de chiffre d'affaires par travailleur le plus élevé. En revanche, en 2018, nous sommes en 4ème position en termes de coûts salariaux par travailleur.

La législation sur l'emballage alimentaire



Intergraf publie en collaboration avec le FTA Europe (l'association représentant l'industrie européenne de l'impression flexographique) un guide s'adressant aux imprimeurs et transformateurs sur la législation d'application et les obligations de base lors de l'impression d'emballages alimentaires.



Vous pouvez demander votre guide en envoyant un email à ann.kestens@febelgra.be

Ce guide est un guide pratique que tous les imprimeurs devraient suivre et fournit une liste de contrôle des mesures à prendre pour minimiser le risque de contamination. L'objectif de ce guide est de collecter toutes les exigences légales (au niveau national et européen) en l'absence d'un cadre juridique clair et de fournir les modèles nécessaires à utiliser. Le but est de s'assurer que chaque imprimeur, petit ou grand, soit conforme aux réglementations en matière de sécurité alimentaire. Tout en sachant que l'emballage est un secteur très innovant et en forte croissance en Europe.

L'imprimeur a la responsabilité de devoir réduire le risque de contamination du produit final, et bien entendu de l'utilisateur final, à toutes les étapes de la production. L'imprimeur doit disposer d'un système d'assurance qualité approprié à cette fin. Les pièces justificatives sont également essentielles afin de prouver que les bonnes mesures ont bien été prises. Celles-ci doivent ensuite être mises à la disposition des autorités compétentes. A la fin du processus, les imprimeurs doivent être en mesure de pouvoir présenter une déclaration de conformité (DoC – Declaration of Compliance) à leur client. Cette déclaration se base sur la garantie que l'imprimeur a suivi les mesures appropriées, de même que sur les informations fournies par le fournisseur.

Il est important de bien suivre les règles, car les retours de produits contaminés peuvent avoir de

graves implications juridiques et commerciales. Pour les emballages en papier et en carton, il n'existe pas de législation européenne spécifique stipulant l'obligation de déposer une déclaration de conformité. Cependant, il est obligatoire de démontrer le respect de la loi européenne (CE) 1935/3004 et plus particulièrement de l'article 3.

Le règlement CE1935/2004 définit la législation européenne relative aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, appelés Food Contact Materials. L'article 3 du règlement CE1935/2004 définit les exigences générales applicables aux matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Les matériaux ne doivent pas libérer de composants dans les aliments dans des quantités qui :

- Constituent un danger pour la santé humaine.
- Peuvent entraîner une modification inacceptable de la composition de l'aliment.
- Peuvent détériorer les caractéristiques organoleptiques des denrées alimentaires.

La CE1935/2004 stipule que la migration des substances (contamination) entre les matériaux utilisés et les denrées alimentaires doit rester dans certaines valeurs limites afin d'éviter la contamination et la détérioration du goût. La Commission européenne examine actuellement cette législation et présentera la nouvelle législation en 2022.

SOCIAL



État d'avancement:

L'ACCORD SOCIAL

2021 - 2022

Celui que l'on nomme habituellement l'Accord Interprofessionnel (AIP) s'appellera cette fois l'Accord Social. Jusqu'à présent, le Conseil des ministres n'a approuvé que 2 décisions que nous clarifions dans cet article.

1. La norme salariale

Pour la période 2021-2022, l'évolution maximale du coût salarial est de 0,4%.

Concrètement, cela signifie que chaque employeur doit veiller à ce que le coût salarial maximal pour la période 2021-2022 ne dépasse pas 0,4%.

Qu'est-ce qui n'est pas pris en compte dans le calcul de l'évolution des coûts salariaux?

- Les indexations déterminées au sein de chaque CP;
- Les augmentations barémiques;
- Les participations bénéficiaires telles que définies par la loi;
- Les augmentations de la

masse salariale résultant de l'accroissement du nombre de personnes occupées en équivalent temps plein;

- Les cotisations versées dans le cadre des régimes de pension relatives aux pensions complémentaires ;
- Les primes uniques d'innovation;
- Le chèque consommation/prime corona

2. La prime corona

Il n'y a aucune référence à un critère économique objectivement vérifiable en ce qui concerne les 'entreprises qui ont obtenu de bons résultats pendant la crise' dans l'arrêté royal.

Cependant, cet avantage unique devra faire l'objet d'une convention collective de travail au niveau sectoriel ou au niveau de l'entreprise.

En l'absence de délégation syndicale, l'octroi peut également être régi par une convention individuelle.

• Émission de la prime corona:

Du 1er août 2021 au 31 décembre 2021

- **Période de validité:** Jusqu'au 31 décembre 2022

- **Montant maximum:** 500 EUR

• Champs d'application:

- l'Horeca, le sport et la culture;
- Tous les commerces de détail;
- Les centres de bien-être, en ce compris les saunas, les bancs solaires, les jacuzzis, les cabines de vapeur et les hammams;
- Les activités touchant aux attractions touristiques;
- Les cinémas;
- Les salles de bowling, piscines et centres de fitness;
- Les instituts de beauté, instituts de pédicure non médicale, salons de manucure, salons de massage, salons de coiffure et barbiers, studios de tatouage et de piercing;
- Les auto-écoles.

Les autres dossiers n'ont pas encore été approuvés au moment de la rédaction de cet article.

Nous supposons néanmoins qu'aucun changement majeur ne sera apporté.

Nous vous listons ci-dessous les dossiers concernés :

1. Harmonisation des pensions complémentaires (assurance groupe) ouvriers et employés

Les dates fixées précédemment sont reportées à une date ultérieure, à savoir:

- Les conventions collectives de travail sectorielles doivent être finalisées au 01.01.2027 au lieu du 01.01.2023
- L'harmonisation devra entrer en vigueur le 01.01.2030 au lieu du 01.01.2025

2. Les heures supplémentaires volontaires corona

Tous les secteurs pourront recourir à 120 heures supplémentaires volontaires Corona jusqu'au 31.12.2022.

Attention, les entreprises considérées comme essentielles et cruciales doivent déduire les heures supplémentaires volontaires déjà prises du quota des 120 heures.

Les autres entreprises pourront encore bénéficier des 120 heures supplémentaires volontaires extra en 2021.

Concrètement, cela signifie pour ces heures supplémentaires:

- Pas de récupération – obligation
- Pas de sursalaires
- Pas de prise en compte pour les heures de travail et la limite interne
- Exonération de cotisations sociales
- Non soumis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour l'employeur
- Brut = net

Attention, vous devez obtenir un accord écrit de la part de votre

travailleur. De plus, cet accord est valable pour une période de 6 mois.

3. Prolongation du régime fiscal avantageux des heures supplémentaires 'ordinaires'

Les heures supplémentaires ouvrant le droit à un avantage fiscal passera de 130 heures supplémentaires à 180 heures supplémentaires par an jusqu'au 30.06.2023.

4. Procédure simplifiée de chômage économique pour les employés

La procédure simplifiée de chômage économique pour les employés (CCT 148) est prolongée jusqu'au 30.06.2023.

Pour rappel, la mesure actuelle 'chômage temporaire pour force majeure Corona' pour tous les secteurs ainsi que pour les ouvriers et les employés expire le 30.09.2021.

Nous vous établirons dans les prochaines semaines un explicatif concernant la procédure simplifiée de chômage économique pour les employés (CP 200).

En ce qui concerne les ouvriers (CP 130), la réglementation sectorielle habituelle sera d'application à partir du 01.10.2021.

5. Fin de carrière

5.1 Régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) (voir tableau ci-dessous)

Cela signifie que les CCT sectorielles basées sur les régimes susmentionnés, pour lesquelles l'âge minimum a été porté à 59 ans, ne peuvent pas être prolongées.

5.2 Fin de carrière

L'âge minimum a été porté à 55 ans pour les 1/5 et 1/2.

Pour bénéficier de cette exception, une convention collective doit être conclue au niveau du secteur ou de l'entreprise.

Pour plus d'infos, contactez kelly.ciancimino@febelgra.be

Tableau Régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC) 01.07.2021 – 30.06.2023

RÉGIME	ÂGE MINIMUM/CONDITIONS
Métier lourd	Prolongation jusqu'à 60 ans Carrière professionnelle: 35 ans dont 5 ans au cours des 10 dernières années ou 7 ans au cours des 15 dernières années dans un métier lourd Une CCT sectorielle ou d'entreprise doit être conclue
Carrière professionnelle de 40 ans	Prolongation jusqu'à 60 ans Carrière professionnelle: 40 ans D'application pour toutes les entreprises du secteur privé
Carrière professionnelle de 33 ans	Prolongation jusqu'à 60 ans Carrière professionnelle: 33 ans dont 5 ans au cours des 10 dernières années ou 7 ans au cours des 15 dernières années dans un métier lourd ou dont 20 ans de travail de nuit Une CCT sectorielle ou d'entreprise doit être conclue
RCC Médical	58 ans D'application pour toutes les entreprises du secteur privé

La non clôture des adresses email en temps utile = violation des principes fondamentaux du RGPD.

Selon l'APD (Autorité de protection des données), conserver l'adresse électronique et le compte de messagerie après le départ d'un collaborateur constitue une violation des principes fondamentaux du RGPD (Règlement général sur la protection des données).

Le transfert automatique des e-mails vers une autre adresse électronique n'est pas suffisant selon l'APD. Dans ce cas, d'autres personnes peuvent découvrir des informations privées tant sur la personne concernée que sur le correspondant.

Fermeture rapide du courrier avec un message de réponse automatique au préalable = conforme au RGPD

L'employeur respecte les principes de base du RGPD s'il:

- Bloque le compte e-mail d'un travailleur lors de son départ ; au plus tard le jour du départ. Le travailleur doit également en être informé.
- Offre la possibilité au travailleur de trier et de transférer ses e-mails vers son adresse e-mail privée avant de clôturer son compte.
- Met en place au préalable une notification automatique qui vous informe durant une certaine période que le travailleur n'est plus en service.

L'employeur peut éventuellement compléter ce message en mentionnant les coordonnées de la personne à laquelle le correspondant peut s'adresser. L'APD considère qu'un mois (avant le départ) est un délai raisonnable. Cette durée peut être prolongée selon la fonction de l'ex- collaborateur. Dans ce cas, le consentement de la personne concernée est requis ou elle doit du moins en avoir été informée.

Idéalement, la durée ne devrait pas dépasser 3 mois. L'employeur doit supprimer le compte e-mail après cette période. L'entreprise ne peut en aucun cas utiliser l'adresse e-mail professionnelle de l'ancien travailleur.

Les e-mails essentiels au bon fonctionnement de l'entreprise doivent être récupérés par l'employeur avant le départ du travailleur et en sa présence.

En cas de litige, l'intervention d'une personne de confiance est recommandée.

Preuve

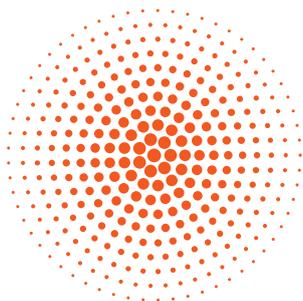
L'employeur doit être en mesure de démontrer que les principes du RGPD ont été respectés au sein de l'entreprise.

Une procédure bien élaborée en matière de politique ICT concernant le courrier électronique lorsqu'un travailleur quitte l'entreprise peut contribuer à éviter des problèmes futurs et d'éventuelles amendes.

Par exemple, lors d'une décision rendue par la Chambre du contentieux du 29 septembre 2020, l'APD a infligé une amende administrative de 15 000 EUR à une organisation qui n'avait clôturé les adresses e-mail d'anciens travailleurs qu'après plus de 2,5 ans.

L'APD a estimé qu'en conservant les adresses e-mail et les comptes après le départ du travailleur, l'employeur avait enfreint les principes de base du RGPD: principe de légalité, principe de proportionnalité, principe de finalité, traitement minimal des données et limitation du stockage.

Selon l'APD, la raison pour laquelle l'employeur n'avait pas clôturé les comptes, notamment pour ne pas perdre de messages importants compte tenu de la situation du travailleur licencié, n'était pas une raison suffisante pour conserver les adresses électroniques.



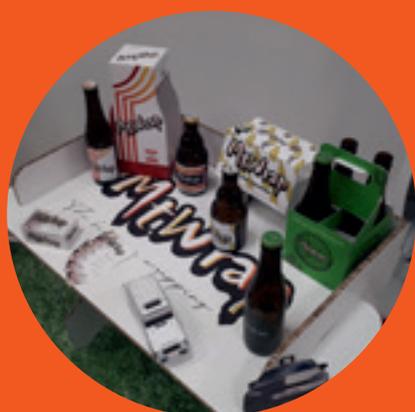
Pour toute question,
veuillez contacter
ann.kestens@febelgra.be.

FORMATION

Bruxelles Formation, acteur majeur de la formation des chercheurs d'emploi dans le secteur graphique

Notre secteur a connu et connaît encore de nombreux bouleversements et remises en cause. Afin de répondre à ces changements et apporter des solutions aux entreprises à la recherche de personnel qualifié, la formation professionnelle constitue un précieux allié. Depuis plus de 30 ans, Bruxelles Formation Cepegra forme les chercheurs d'emploi aux différents métiers du secteur avec le souci de s'adapter aux nouvelles réalités du métier.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Bruxelles, nos formations de "Conducteur(trice) de presse offset", "Opérateur(trice) en impression numérique grand format" et "Opérateur(trice) en finition des imprimés offset" sont désormais organisées au sein du Centre de Technologies Avancées (CTA) en infographie et industrie graphique. Installé en plein cœur du campus des Arts et Métiers à Bruxelles, l'atelier du CTA offre une infrastructure performante et un équipement complet sur une superficie totale de près de 1000 m².



Nos formations "digital media" (Graphic Designer, Front-End Developer, Motion Designer, photo et vidéo numérique...) ont, quant à elle, rejoint Digitalcity, le pôle formation emploi des métiers du numérique, situé à Auderghem. On y trouve des classes, studios et laboratoires offrant un cadre inspirant et parfaitement adapté pour accueillir nos formateurs et apprenants.

Focus sur notre dernière formation

Lors de leur formation d'Opérateur(trice) en impression numérique grand format, nos stagiaires apprennent à utiliser les RIP Caldera et SAI pour piloter les imprimantes Latex HP, Hybride Led-UV Mutoh et textile Mutoh. La découpe CNC n'a plus non plus de secret pour eux grâce à la table Summa dont ils disposent. Divers équipements de finition et de pose viennent compléter ce matériel performant.

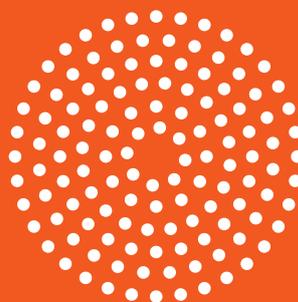
Outre les opérations liées à l'impression, les stagiaires apprennent à poser du vinyle sur des meubles, des sols, des murs, des fenêtres, ainsi que sur des véhicules. Ainsi, lors de la dernière session, le module car-wrapping a fait l'objet d'une petite mise en scène dans le hall principal des Arts et Métiers, en partenariat avec Mactac et la section carrosserie des Arts et Métiers.

En pratique

Les formations de Bruxelles Formation Cepegra sont accessibles gratuitement aux chercheurs d'emploi régulièrement inscrits auprès d'Actiris. Des accords entre les régions permettent également à des chercheurs d'emploi inscrits au Forem ou au VDAB de suivre ces formations moyennant accord de ces organismes. Les formations sont dispensées, en journée, à temps plein, durant 4 à 9 mois et sont suivies d'un stage d'achèvement de 2 mois en entreprise.



Les réalisations sur les photos sont faites par des stagiaires.



Contactez f.dewouters@bruxellesformation.brussels si vous avez des questions.
BF Cepegra
Boulevard de l'Abattoir 50
1000 Bruxelles

**FOCUS SUR
UN NOUVEAU SERVICE**

Prévention & sécurité

Allons-y!

Supposons qu'un de vos travailleurs soit victime d'un accident du travail grave avec incapacité permanente de travail... L'inspection du travail vous rendra probablement visite et vérifiera si votre entreprise a pris toutes les mesures de prévention nécessaires. Si ce n'est pas le cas, l'employeur risque des sanctions et des amendes exorbitantes.

Ce n'est là qu'un petit exemple de la manière dont une mauvaise politique de prévention en général peut entraîner une hausse des coûts salariaux.

Un service interne de prévention et de protection au travail doit être mis en place dès qu'une entreprise emploie un travailleur. À cet effet, chaque employeur dispose d'au moins un conseiller en prévention interne (CPI) qui représente le service interne de prévention et de protection au travail au sein de l'entreprise. Toutefois, si l'entreprise compte moins de 20 travailleurs, l'employeur peut remplir lui-même cette fonction. Dans tous les cas, une politique de prévention doit être mise en place.

Afin d'accompagner de manière optimale votre politique de prévention et vos responsabilités en matière de sécurité au travail, Febelgra a conclu un partenariat avec INNIwise la boîte à outils pratique en ligne du conseiller en prévention.





En tant que membre de Febelgra, vous pouvez bénéficier de:

1. TOOLS pratiques

Formulaires modèles, listes de contrôle, fiches d'instruction, etc. sont à la disposition de l'abonné.

Un certain nombre de documents modèles sont même immédiatement utilisables au sein du secteur graphique, comme dans l'exemple au-dessus: Modèle d'analyse des risques.

2. Le COMMUNITY

Il s'agit d'un lieu de rencontre virtuel pour les conseillers en prévention où il peuvent apprendre la politique de prévention des uns et des autres. Une source riche d'inspiration

3. Le panel d' EXPERTS

Vous pouvez soumettre une question spécifique, à laquelle vous ne trouvez pas de réponse, à un panel de spécialistes.

4. Une base de données reprenant la LÉGISLATION actuelle.

Les réglementations sont complexes et évoluent rapidement. Grâce à cet outil, vous restez toujours à jour.

En tant que MEMBRE DE FEBELGRA vous pouvez désormais accéder à cet outil pratique et profiter en exclusivité d' :

- Un abonnement d'essai gratuit pendant 14 jours
- Une énorme réduction de 20% sur l'abonnement annuel

Pour pouvoir bénéficier de ces avantages, il vous suffit de signer le formulaire d'inscription Febelgra-INNIwise. Pour de plus amples informations sur l'avantage tarifaire et l'abonnement : contactez marisa.bortolin@febelgra.be (tél : 02 680 06 65) ou rachel.retica@innigroup.com (tél : 056 36 32 09) en précisant votre affiliation à Febelgra.



NOUVEAU MEMBRE

Accent labels & packaging

Un investissement audacieux dans les personnes et la technologie

La société Accent, située à Gullegem, est un fabricant belge d'étiquettes autocollantes. Nous avons interviewé le CEO Ives Declerck, deuxième génération de l'entreprise de Flandre occidentale qui fait partie du groupe Asteria.

En 1985, la SA Accent voit le jour dans un bâtiment locatif à Heule. Le fondateur Daniël Declerck a immédiatement constaté que le marché des étiquettes était en plein essor. Il a vu cela comme une opportunité, d'autant plus que les principaux acteurs de l'époque ne semblaient pas intéressés par la livraison de faibles volumes.

Ils ont fermé les portes à Heule en 2015 et ont déménagé dans un nouveau bâtiment à Gullegem avec un département de production plus grand. Entre-temps Ives Declerck est aux commandes depuis plus de 20 ans.

“Nous existons depuis maintenant 36 ans, avons un nouveau site et sommes

une nouvelle génération plus loin, mais la mission et la vision d'Accent sont restées inchangées durant toutes ces années. Pour nous, le client est roi et nous sommes fiers de fournir à chaque client, quelle que soit sa taille, le meilleur service et la meilleure qualité possible. Nous sommes déterminés à construire une relation durable à long terme et à intégrer les besoins de nos clients pour chaque projet afin de toujours proposer la bonne solution. En faisant des investissements audacieux dans les personnes et la technologie, nous avons pu développer notre entreprise pour en faire ce qu'elle est aujourd'hui”, a déclaré le fier CEO.

Accent est principalement spécialisée dans la fabrication d'étiquettes autocollantes pouvant être utilisées à de nombreuses fins dans le processus d'impression numérique ou flexo de 0 à 10 couleurs. Ils proposent une vaste gamme de produits sur toutes sortes de supports d'impression et pour de nombreux secteurs différents, dont notamment l'industrie

alimentaire, des boissons, chimique et pharmaceutique. Au cours de ces processus, la qualité, la flexibilité et la rapidité sont essentielles.

Ceci est principalement garanti grâce à un stock important de matières premières de base lié à un vaste parc de machines à la pointe de la technologie. “Chaque jour, nous recherchons de manière proactive des solutions innovantes pour toujours fournir la meilleure qualité”, déclare Ives Declerck.

La société Accent s'est engagée dans la croissance et cela porte ses fruits. En 2017, ils ont reçu le prix de l'entreprise d'impression à la croissance la plus rapide en Europe du Nord pour l'impression numérique et ont été nominés pendant 5 ans par Trends Gazelle comme l'entreprise à la croissance la plus rapide dans la catégorie des grandes entreprises. Nous sommes ravis d'accueillir l'entreprise au sein de notre famille graphique.

EN BREF

Antilope De Bie est le première nominé du Prix Voka de l'Entrepreneuriat 2021.



Tout le monde pourra voter à partir du 1er juillet 2021, sur le site de Voka: <https://www.voka.be/prijs-ondernemen>. Soutenons tous notre collègue imprimeur et votons en masse.

Un jury professionnel prendra la décision finale. Le 30 septembre, nous connaissons l'heureux gagnant du Prix de l'Entrepreneuriat 2021.

Valipac et Fost Plus lancent une plateforme de connaissances sur l'emballage durable

'Pack It Better' pour plus d'écoconception

La durabilité a fait l'objet de tant de publications que même les experts en perdent leur latin. Cette situation est tout sauf idéale pour inciter les entreprises à l'écoconception des emballages. C'est pourquoi Valipac et Fost Plus ont décidé de réunir toutes les informations et outils pertinents en un seul endroit. 'Pack It Better' est une plateforme de connaissances très conviviale qui indique à toutes les parties prenantes le chemin à suivre vers un emballage durable.

Igepa Belux poursuit son parcours de croissance et acquiert Seynhaeve Plastics

Cette acquisition s'inscrit dans la vision stratégique d'Igepa de se diversifier et de se développer sur un nombre limité de marchés, dont celui de la communication visuelle. Seynhaeve Plastics est un distributeur de matières plastiques pour la construction et l'industrie depuis 1965 et compte également de nombreux clients sur le marché de la communication visuelle.

Nutasign rejoint le Certified MultiPress Catalogue Partner

Dataline, leader du marché des logiciels ERP/MIS pour les entreprises de production d'impression, annonce son étroite collaboration avec la société néerlandaise Nutasign. Grâce au Certified MultiPress Partnership, les supports signalétiques, textiles et grand format de Nutasign sont également directement disponibles sur le logiciel MultiPress.

Nos adieux à Robert Peeters (1937 – 2021)

Robert Peeters – époux de Madame Nolle Winand et père d'Annemie (notre collaboratrice Febelgra), de Filip et de Peter – est décédé le 2 juin après un courageux combat qui n'a pas pu être gagné.

Les plus anciens parmi vous connaissent Robert Peeters et se souviennent probablement de ses nombreuses années d'engagement total et désintéressé au sein de l'association professionnelle de l'industrie graphique. Il a été membre de divers organismes au niveau provincial et national. Il était le seul administrateur à établir le compte-rendu d'une réunion au moyen d'un rapport 'auto' dactylographié détaillé.

Robert a joué un rôle important dans l'histoire de la fédération. Il est l'un des fondateurs de Febelgra, la solution qui a mis fin aux querelles entre les associations nationales Unigra et Fegrab. On peut affirmer que Robert Peeters était l'ambassadeur de la fédération professionnelle de l'industrie graphique!

Il a également été l'un des moteurs de Fugra (association de jeunes graphistes Futura Grafici) et, en 1975, il a été le premier coordinateur de Fugrama, le salon national de l'industrie graphique.

Il aimait participer aux activités familiales Febelgra avec ses petits-enfants lors de sa retraite et c'est ainsi que nous avons découvert qu'il était un homme pour qui les valeurs familiales étaient de la plus haute importance.

Nous présentons nos plus sincères et chaleureuses condoléances à Nolle, notre collègue Annemie et toute sa famille.

WEBINAIRE

Vert et graphique dans la pratique



Dans le cadre de notre nouvelle offre de services, un webinaire a été organisé le 16 juin en collaboration avec l'experte en environnement Katrien Ponnet. Elle a abordé en profondeur un certain nombre de thèmes environnementaux d'actualité en Belgique.

Le permis d'environnement

Le permis d'environnement a plus de 4 ans. Le gouvernement a réussi à concrétiser son ambition d'intégrer les différents permis tels que les permis de construire, d'environnement et de lotissement. Le raccourcissement des délais et la simplification administrative promis ne sont pas encore au rendez-vous. Le chemin vers un permis définitif peut encore être long, surtout en cas de litige sur le permis. Et le principe de la numérisation radicale n'équivaut pas

au principe 'une seule fois'. Trop de données doivent encore être saisies en ligne à plusieurs reprises.

Le fait que l'intégration comporte également un permis permanent ne peut être qu'applaudi. Les périodes d'expiration et les procédures de renouvellement de licence appartiennent au passé. Au lieu de cela, les entreprises peuvent se préparer à un système d'évaluation périodique par, entre autres, le gouvernement de

surveillance. La licence permanente ne doit en aucun cas être considérée comme un joker à exploiter.

Un conseil en or pour quiconque qui planifie des rénovations, des agrandissements ou qui veut consolider sa vision commerciale à long terme, est de commencer le processus d'autorisation à temps et d'effectuer des recherches préliminaires suffisantes. Des retards imprévus de nature légale ou autre pourraient tout gâcher.

Commencez le processus d'autorisation à temps et effectuez des recherches préliminaires suffisantes.

Emissions de COV

Katrien a également mis en garde contre les règles d'interdiction et de distance aux zones résidentielles pour les grandes entreprises. Pour les exploitations existantes, celles-ci ne sont normalement pas pertinentes mais seront appliquées sans relâche pour des expansions majeures ou pour de nouvelles opérations.

Les entreprises GPBV, entreprises ayant une émission de COV de plus de 200 tonnes/an ou 150 kg/h, devraient noter le 9 septembre 2024 dans leur agenda. À cette date, ils doivent avoir mis en place toutes les conclusions du BREF/BBT. Les évaluations gouvernementales ciblées de ces installations débiteront début 2022 et se termineront avant l'été 2022.

La qualité de l'air

En 2019, le gouvernement a travaillé sur un plan de politique de l'air et est guidé par ce plan dans sa prise de décision. Ce plan contient des mesures visant à lutter contre la pollution atmosphérique afin de réduire davantage son impact sur notre santé et notre cadre de vie.

Le plan se concentre sur les polluants SO_x, NO_x, NH₃, NMVOS, O₃, particules et sur les dépôts

eutrophisants et acidifiants. Le plan affecte toute la politique environnementale et se traduit par des limites d'émission parfois plus strictes.

L'Énergie

L'étude et la prise de mesures énergétiques efficaces ainsi que le rapport de ces mesures sont depuis longtemps une obligation pour les grandes entreprises ayant une consommation d'énergie primaire de 0,1 PJ ou plus. Nouveauté, les entreprises dont la consommation d'énergie est comprise entre 0,03 et 0,1 PJ/an seront également invitées à réaliser des audits énergétiques ou à établir des bilans énergétiques. L'objectif est que les entreprises réalisent leur potentiel d'économie d'énergie de manière rentable. Pour les entreprises de la catégorie ayant une consommation d'énergie de 0,05 à 0,1 PJ, il sera obligatoire de mettre en place des mesures rentables. La décision finale n'a pas encore été prise.

L'eau et le sol

Le gouvernement flamand a du intensifié ses efforts pour lutter contre la sécheresse et la pénurie d'eau et s'est engagé dans ce que l'on appelle un Blue Deal. L'arrêt allemand Weser a obligé nos gouvernements à

travailler avec un cadre d'évaluation plus strict pour les entreprises qui déversent dans les eaux de surface.

Lors d'études de sol, de déplacements de terrains et autres travaux de sol, nous sommes désormais également obligés d'aller à la recherche de l'amiante. Si l'on retrouve de l'amiante dans le sol, une enquête plus approfondie est nécessaire. En cas de risques élevés, l'amiante doit également être retiré.

Le webinaire s'est terminé par une brève explication de l'obligation historique d'enquêter sur les sols potentiellement contaminés. Malgré le fait que le décret d'assainissement des sols soit en vigueur depuis longtemps, seul 1/3 des 80 000 sites à investiguer sont encore cartographiés. Parce que l'ambition est de s'attaquer à tous les sols pollués d'ici 2036, tous les propriétaires et/ou exploitants des autres terres seront contactés sous peu pour une demande de réalisation d'une enquête de sol. Il est recommandé de les examiner attentivement au cas où vous recevriez de la correspondance et de vérifier si l'obligation s'applique réellement.

ACTIVITÉS



Les premières éditions du PrintBar

Date: 9/09/2021 à partir de 18:30

Lieu: Toverstraat 6, 9080 Lochristi

Nous lançons la saison du PrintBar en Flandre orientale. Le 9 septembre 2021, nous avons le plaisir d'accueillir nos membres de Flandre Orientale au Parc de Beervelde pour une exposition de l'artiste Raveel suivie d'une collation et d'un petit verre. Surveillez attentivement votre boîte aux lettres car l'invitation arrive très prochainement!

Date : 16/09/2021 à partir de 18h30

Lieu: 's Graventafelstraat 48A, 8980 Passendale

Nos membres originaires de Flandre occidentale peuvent déjà s'émoustiller les papilles, car le 16 septembre, un guide vous emmènera au 'pays où il fait bon vivre'. Nous dégusterons des fromages locaux accompagnés d'une bière régionale assortie et savourerons ensuite un délicieux buffet. Vous pouvez vous inscrire très prochainement, à bientôt.

Workshop Médias Sociaux (FR)

Date: 21/09/2021 de 16h à 22h

Orateur: Jean-François Lehman

Lieu: Cepegra Gosselies

Avec de bonnes connaissances numériques, vous aurez toujours une longueur d'avance sur vos concurrents. Aujourd'hui, un site Web à lui seul ne suffit plus pour générer de nouveaux prospects, attirer des candidats ou partager des informations sur les produits. Vous souhaitez partager votre expertise, entendre ce que disent vos clients et concurrents, renforcer votre marque ou recruter des candidats talentueux. Dans ce cas, une utilisation efficace des réseaux sociaux est primordiale. Mais comment vous y prendre ?

Les sujets suivants seront abordés au cours de cette session.

- Nous vivons dans une culture d'évaluation
- L'empreinte numérique de votre marque
- Comment vous positionnez-vous sur Google et comment pouvez-vous vous améliorer?
- Le parcours client, quel est le parcours de votre client avant qu'il n'achète chez vous.
- L'optimisation du profil
- Où dois-je être présent et pourquoi?
- Trucs & astuces sur LinkedIn, Facebook, Instagram

Vous pouvez vous inscrire sur notre site web. Ou envoyez un email à ann.kestens@febelgra.be

Une multitude d'applications du cartonnage & une visite à Stora Enso (NL)

Date: 28/09/2021

Orateurs: Birgitte Hendrix (Baskerville), Mieke Hellyn (Hellyn Kartonage) et Ilke Mels (Verpakkingsinnovatie Mels)

Lieu: Wondelgemkaai 200, 9000 Gent

Les possibilités du carton en tant que matière première sont infinies. Au cours de cet événement, la large variété d'applications du carton sera expliquée. Outre l'explication des spécifications techniques, la diversité des emballages, de fardes à anneaux, de pancartes, etc., les directives pour la livraison du matériel d'impression seront également expliquées.

L'objectif est de mettre en avant la valeur ajoutée du carton auprès des imprimeurs et de favoriser la collaboration mutuelle.

En plus, le carton contribue à une société durable. Les emballages recyclables qui protègent les marchandises et évitent ainsi, entre autres, le gaspillage alimentaire placent le carton au premier plan de l'économie circulaire.

Cette présentation sera complétée d'une visite de l'usine de papier Stora Enso. Stora Enso Langerbrugge, se situe dans la zone du canal de Gand, produit chaque année plus de 500 000 tonnes de papier journal et de papier magazine à base de papier 100 % recyclé, PFR ou de vieux papier.

BELGIAN WRAP MASTERS 2021

La grande finale et les tout premiers gagnants



La toute première finale des Belgian Wrap Masters s'est déroulée à Malines le samedi 19 juin. 7 finalistes se sont affrontés pour remporter le titre de Belgian Wrap Master 2021.

Quelques semaines avant la finale, des car wrappers originaires de toute la Belgique se sont disputés une place en finale lors du tout premier Belgian Wrap Masters.

Fespa Belgique a reçu de nombreuses vidéos et reportages photo.

Au final, 7 wrappers ont été sélectionnés pour défendre leurs œuvres lors de la grande finale.

Les wrappers suivants se sont affrontés: seeyou de Sint-Katelijne-Waver, Wrap Graphics de Middelkerke, All Wrap Solutions d'Elewijt, The Composer de Dilsen-Stokkem, Reflecta Graphics d'Emelgem, PubliX d'Oostvleteren et Bold Wraps d'Oudenaarde

Avery Dennison, 3M Graphics, Grafityp en ORACAL étaient tous les quatre représentés par les wrappers participants.

Renault Mechelen – Group Auto-partners à Malines a ouvert ses portes pour la toute première finale des Belgian Wrap Masters.

Le groupe a sponsorisé 7 voitures Dacia Spring toutes habillées d'un design unique.

L'événement a débuté par un verre et une collation ainsi que les interviews des enthousiastes finalistes.

Les finalistes avaient pour mission d'habiller les 2 flancs latéraux avec leur propre design sur le thème de la Belgique et du Championnat d'Europe de football dans les délais impartis.

Fespa Belgique a constitué un jury professionnel qui devait décider qui deviendrait le Belgian Wrap Master 2021.

Le jury était composé d'un car wrapper ayant 20 ans d'expérience, Hwie-Bing Kwee d'Omnimark (Fespa Pays-Bas), Jean Van Houtryve (Président de Fespa Belgique) et Dirk Teughels (XL Reklame et administrateur de Fespa Belgique).

All Wrap Solutions a remporté la première place et est désormais le Belgian Wrap Master 2021!

En plus du prix en espèces de 2.500 EUR, ce wrapper a également remporté une place au World Wrap Masters Europe à Amsterdam.

Les 12 et 13 octobre 2021, All Wrap Solutions défendra la Belgique lors de la **Fespa Global Print Expo** au RAI Amsterdam.

The Composer remporte la deuxième place et reçoit un chèque de 1.000 EUR.

Reflecta Graphics est en troisième place et a remporté un chèque de 500 EUR.

PubliX a reçu deux prix du jury professionnel. Ils ont eu l'honneur de recevoir un prix pour le plus beau design et un pour le temps le plus rapide.

Seeyou, Wrap Graphics et Bold Wraps ont reçu chacun un chèque de 250 EUR pour leur excellente performance et leur place en finale.

“Nous tenons à remercier au nom de Fespa Belgique, tous les participants pour leur participation et leur engagement lors de la finale. Nous avons trouvé que cette première édition était très réussie et nous attendons avec grande impatience les Belgian Wrap Masters 2022! Ainsi que l'organisation des Belgian Wrap Masters“.

UPDATE CHIFFRES

Salaires et charges

L'indice santé du mois de mai 2021 s'élève à 110,99.

Travailleurs CP 130

L'indice lissé pour mai 2021 est de 108,50 et se situe dans le disque de stabilisation 104,77 et 109,01. Par conséquent, il n'y a pas d'indexation en juin 2021.

Employés CP 200

Les salaires réels sont indexés le 1^{er} janvier 2022 sur base de la formule suivante: la moyenne arithmétique des chiffres de l'indice de novembre/décembre 2021 divisée par la moyenne des indices de novembre/décembre 2020. Selon les prévisions actuelles, l'indexation s'élèvera à 1,64% au 01.01.2022.

Pourcentages onss au 01.04.2021

	OUVRIERS			EMPLOYÉS		
	entreprise 1	entreprise 2	entreprise 3	entreprise 1	entreprise 2	entreprise 3
	<10 psl	10-19 psl	≥ 20 psl	<10 psl	10-19 psl	≥ 20 psl
Montants de base	19,88	19,88	19,88	19,88	19,88	19,88
Montants divers	11,09	12,78	12,83	5,52	7,21	7,26
Fonds de sécurité d'existence	1,31	1,61	1,61	0,23	0,23	0,23
Total montants employeur	32,28	34,27	34,32	25,63	27,32	27,37

Le paiement unique pour les vacances annuelles n'est pas repris dans ce tablea.

Charges sociales

Ouvriers à partir du 01.04.2021	1 ÉQUIPE		2 ÉQUIPES		3 ÉQUIPES	
Frais inhérents au temps de travail 1	1,1995	19,95%	1,2912	29,12%	1,4990	49,90%
Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales	0,0253	2,53%	0,0261	2,61%	0,0261	2,61%
Charges sociales	1,5303	53,03%	1,5303	53,03%	1,5303	53,03%
Charges sociales salariales	1,8609	86,09%	2,0021	100,21%	2,3201	132,01%

Calcul basé sur une entreprise de ≥ 20 travailleurs et de classe salariale XIV. Il est tenu compte du non-versement du prélèvement anticipé de 22,80% pour travail en équipes.

Employés à partir du 01.04.2021

Frais inhérents au temps de travail 1	1,2365	23,65%
Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales	0,0882	8,82%
Charges sociales	1,3107	31,07%
Charges sociales salariales	1,7089	70,89%

Il n'est pas tenu compte de la diminution structurelle des charges, des éco-chèques d'un montant de 250,00 EUR (employé à temps-plein) et la prime de 250 EUR (introduction en 2016).

Indice salarial

2016	01.01.2016	157,75	2019	01.08.2018	167,20
	01.04.2016	156,07		01.10.2019	168,07
	09.05.2016	159,31		2020	01.01.2020
2017	01.01.2017	159,31	01.02.2020		173,68
	08.05.2017	162,61	01.07.2020		172,89
2018	01.01.2018	163,93	2021	01.01.2021	172,94

Indices papier

Date	Offset sans bois	Maco sans bois	Maco avec bois
31.05.2021	237,44	219,13	240,01
30.04.2021	234,89	214,51	240,01
31.03.2021	234,35	216,24	240,01
28.02.2021	234,35	217,43	240,01
31.01.2021	227,11	214,65	240,01

L'indice papier exprime l'évolution des prix du papier, une des principales matières premières de l'industrie graphique. Des indices sont calculés pour le papier Offset sans bois, Maco sans bois et Maco avec bois. La période de référence est les prix au 01.01.1973. Les indices des prix du papier ont été portés à 100 à cette date.

Vous trouverez les chiffres les plus récents sur notre site www.febelgra.be sous Services / Commercial / Etiquette SMI. Les auteurs, la rédaction et l'éditeur veillent à la véracité des informations publiées, pour lesquelles leur responsabilité ne peut être engagée.

FOCUS SUR LE PAPIER

COCOON®

Pour tous ceux qui travaillent dans le respect de l'environnement sans faire de concessions sur la qualité, le papier Antalis Cocoon est disponible en version offset non couchée (certifiée Ange Bleu) et dans une version couchée machine au toucher soyeux. Cocoon présente d'excellents résultats d'impression et convient pour de nombreuses applications différentes.

Inspiré par la technologie verte, la gamme Cocoon Silk intègre une démarche écoresponsable : les déchets de papier de bureau sont transformés en papier recyclé extra blanc haut de gamme grâce à un processus environnemental unique et innovant. Vous voulez en savoir plus ou passer directement commande ? Rendez-vous sur antalis.be

antalis ^{EM}
Just ask Antalis



OLIN

Des papiers design non couchés premium pour les créatifs exigeants. Olin est une gamme de papiers non couchés premium à l'aspect naturel assurant une qualité d'impression imbattable pour répondre à tous les besoins des imprimeurs et designers. Ses 4 finitions et 5 nuances sont vecteurs d'authenticité avec un effet mat.

Les fibres d'eucalyptus utilisées dans la fabrication d'Olin Regular rendent

ce papier parfaitement adapté à la pré-impression et à l'écriture. L'opacité et la formation de la feuille du Olin Smooth permettent de conjuguer une impression recto verso avec une superbe reproduction des couleurs. Si vous préférez un toucher plus marqué, Olin Rough vous offre un rendu d'impression parfait. De par sa surface rugueuse et son bouffant élevé, Olin Bulk convient parfaitement aux projets d'impression en moyenne

ou grande série qui doivent se démarquer.

Aussi nouveau dans la gamme Olin : Olin Origins, le papier créatif couleur en 5 magnifiques teintes naturelles.

Vous voulez en savoir plus ou passer directement commande ? Rendez-vous sur antalis.be



First Impression est imprimé sur du Cocoon Offset BA 135 g/m².
Le rabat est imprimé sur du Olin Regular Absolute White 100 g/m².

Partners in creativity

